

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2024

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Adelme, tenue au lieu habituel des séances, à 19h00 jeudi le 22^e jour de février 2024. Est présent Monsieur le conseiller Raphaël Helgerson-Gendron et Mesdames les conseillères : Marie-France Bérubé, Johanne Thibault et Cynthia Marceau D'Astous. Sont absents Messieurs Jean-Luc Bérubé et Yanik Levasseur sous la présidence de Madame Josée Marquis, mairesse.

RÉSOLUTION #2024-22

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été distribués par courriel à tous les membres du Conseil en date du 16^e jour du mois de février 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres présents forme quorum, celui-ci est constaté et la séance peut être tenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Johanne Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour :

1. Constat de quorum & de l'avis de convocation;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption de budget 2024;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2025 et 2026;
5. Période de questions;
6. Levée de la session.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse Madame Josée Marquis déclare la séance ouverte à 19h00.

RÉSOLUTION #2024-23

ADOPTION DU BUDGET 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme a participé à l'élaboration des prévisions budgétaires et pris connaissance des prévisions des dépenses et des recettes pour l'exercice financier 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame la conseillère Raphaël Helgerson Gendron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter les revenus prévus pour l'exercice financier 2024 de la Municipalité de Saint-Adelme, totalisant la somme d'un million cent soixante et quinze mille deux cent dix-huit (1 175 218 \$) et les dépenses pour l'exercice financier 2023 de la Municipalité de Saint-Adelme totalisant la somme d'un

million cent soixante et quinze mille deux cent dix-huit (1 175 218 \$), les revenus et les dépenses étant réparties comme suit :

Municipalité de Saint-Adelme		
Prévisions budgétaires 2024		
	BUDGET	BUDGET
	2024	2023
<u>REVENUS</u>		
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	738 801 \$	497 123 \$
TAXES SUR UNE AUTRE BASE	154 675 \$	153 821 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	12 238 \$	12 317 \$
SERVICES RENDUS	13 498 \$	11 558 \$
IMPOSITION DE DROITS	13 500 \$	37 500 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	200 \$	500 \$
INTÉRÊTS	4 000 \$	2 600 \$
AUTRES REVENUS	- \$	5 638 \$
TRANSFERTS DE DROITS	104 323 \$	75 453 \$
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES	133 983 \$	201 783 \$
TOTAL DES REVENUS	1 175 218 \$	998 293 \$
<u>CHARGES</u>		
CONSEIL	56 177 \$	57 178 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	165 473 \$	118 256 \$
ÉVALUATION	30 800 \$	30 636 \$
GREFFE ET AUTRES	17 979 \$	10 052 \$
POLICE	34 306 \$	33 474 \$
SÉCURITÉ INCENDIE	144 469 \$	122 353 \$
VOIRIE MUNICIPALE	128 660 \$	119 261 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	155 102 \$	168 083 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES	10 168 \$	9 979 \$
CIRCULATION ET STATIONNEMENT	- \$	- \$
TRANSPORT EN COMMUN	2 439 \$	1 868 \$
APPROVISIONNEMENT ET TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	54 530 \$	56 909 \$
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE	12 000 \$	12 000 \$
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	20 857 \$	51 839 \$
RÉSEAUX D'ÉGOUTS	5 000 \$	5 000 \$
DÉCHETS DOMESTIQUES	48 765 \$	48 750 \$
MATIÈRES SECONDAIRES	13 599 \$	11 113 \$
MATIÈRES ORGANIQUES	24 075 \$	11 070 \$
COURS D'EAU	2 115 \$	2 195 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	32 435 \$	33 296 \$
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	9 156 \$	2 887 \$
RÉNOVATION URBAINE	400 \$	400 \$

CENTRES COMMUNAUTAIRES	10 586 \$	10 708 \$
LOISIRS - AUTRES	32 739 \$	10 000 \$
BIBLIOTHÈQUE	3 527 \$	3 198 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	36 834 \$	8 069 \$
TOTAL DES CHARGES	1 052 191 \$	938 574 \$
CONCILIATION A DES FINS FISCALES		
IMMOBILISATIONS	- \$	6 651 \$
FINANCEMENT	23 027 \$	20 246 \$
AFFECTATIONS	100 000 \$	32 821 \$
TOTAL CONCILIÉ À DES FINS FISCALES	123 027 \$	59 719 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0 \$	0 \$

De diffuser les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2024 dans le journal l'Éveil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2024-24

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025 ET 2026

- Mise en fonction de notre site internet
- Finaliser l'implantation d'une garderie
- Constructions de logements
- Mise à jour de notre plan d'intervention
- Analyse de nos édifices municipaux
- Directrice Générale et greffière/trésorière adjointe
- Études sur une possible fusion de municipalité ou de services
- Mise aux normes de l'étang
- Réfection du rang 6 est et ouest

Il est proposé par Madame la conseillère Cynthia Marceau D'Astous et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026.

De diffuser le programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026 dans le journal l'Éveil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

RÉSOLUTION #2024-25 **LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Madame la conseillère Johanne Thibault et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 19h15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Josée Marquis, mairesse

Jessica Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière

Je soussignée, Josée Marquis, mairesse de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Josée Marquis, mairesse